



LA PEDAGOGIE COOPERATIVE

Conflits, Violence, mauvaise ambiance, irrespect, agressivité, manque d'écoute et d'entente... Souvent, on nous interpelle parce que l'on n'en peut plus, qu'on est démuni, qu'on ne sait plus quoi faire. La pédagogie coopérative n'est pas une recette miracle... ce n'est pas une "ambulance" que l'on appellerait au chevet d'un grand malade...

La Pédagogie Coopérative est ECOUTE DE L'AUTRE, PARTAGE, RESPECT DES DIFFERENCES, CONFRONTATION et EXPRESSION, c'est aussi NEGOCIATION, ACTION CONCERTEE, EVALUATION.

- **La pédagogie coopérative, c'est** aussi une méthode d'éducation active, où chacun apprend par les autres, avec les autres et pour les autres.
- **La pédagogie coopérative ne** s'improvise pas et demande technicité et outils appropriés. Ce n'est pas parce qu'on le décrète que des enfants assis à une même table vont se mettre instinctivement à coopérer. Cela s'organise, se prépare et s'apprend...
- **La pédagogie coopérative est** prévention. Un certain nombre d'étapes sont à respecter. Il n'est pas possible d'envisager la mise en place d'instances de paroles telles que le Conseil ou le Débat réglé, sans au préalable un travail sur l'ambiance de classe, le partage de valeurs communes, l'estime de soi ou la mise en place d'un référentiel disciplinaire commun...

A voir : ["Coopérer, oui... Mais pour quoi et comment?", intervention de Philippe Meirieu, CAPE Nord Pas-de-Calais \(11/01/14\)](#)

(<https://www.youtube.com/watch?v=GKcKVat9Gk>)

Commencer, oui, mais comment ?

Les premières tentatives doivent être soigneusement préparées et menées jusqu'au bout de la démarche coopérative. Le développement de la coopération dépend de l'âge des enfants, de leur maturité (degrés de responsabilité, d'autonomie, de sociabilité), de leur passé scolaire, de l'expérience préalable du maître, des habitudes dans l'école, de l'environnement social, des attentes des parents, des conditions matérielles ... Rappelons, tout d'abord, que la décision d'installer dans la classe des rapports de coopération est un choix délibéré de l'adulte responsable qui entend respecter les valeurs des Droits de l'Homme et de l'Enfant.

Installer des rapports de coopération passe, d'abord, par la mise en place d'un climat de confiance où chacun sait qu'il est reconnu et respecté. Le message doit être clair : "Nous allons travailler ensemble, dans le plus grand respect de chacun, avec le maximum de justice." Installer des rapports de coopération ne signifie pas que l'adulte abandonne ses responsabilités, au contraire. Il doit en particulier, assurer la présentation et le respect des contraintes institutionnelles (Instructions Officielles, programmes ...) et des contraintes émanant de l'environnement. Le maître doit assurer à la fois les fonctions d'animateur et de gestionnaire des relations, des projets d'activités, des apprentissages.

L'animateur est le catalyseur des relations dans le groupe. Il est donc chargé de faciliter l'expression, la communication, d'aider à la prise en compte des émotions, de l'affectivité, d'aider à la régulation des comportements individuels, mais aussi de faire émerger des règles de vie, d'assurer le règlement des conflits. Il doit être capable de se décentrer, d'avoir une attitude accompagnatrice, explicative, et non directive ou autoritaire. Il veillera notamment à arrêter net la première moquerie gratuite, une marque de racisme, toute agression physique ou morale. Le gestionnaire est le catalyseur des projets d'activités. Il gèrera (ou aidera à gérer) les finances, les matériaux, les outils, les compétences, l'espace, le temps... Il favorisera la mise en place d'un champ d'expérimentation riche et ouvert.

Les fonctions d'animateur et de gestionnaire serviront tout autant dans les apprentissages. Il s'agira de :

- former et organiser les groupes,
- favoriser l'expression, la communication, la décentration, la réflexion en acceptant l'erreur, en jugeant les actes et non les personnes.

Il faudra enfin assurer comme dans toute pédagogie, les fonctions du spécialiste disciplinaire, de l'expert, mais en cohérence avec la démarche coopérative :

- apporter (ou choisir dans le vécu du groupe) des situations ouvertes qui aient du sens pour l'enfant.
- apporter les connaissances indispensables au bon moment,
- guider si le besoin s'en fait sentir,
- encourager la "mastication" du savoir,
- assurer la réappropriation individuelle du travail fait en groupe,
- assurer les réinvestissements à travers de nouvelles situations,
- assurer les évaluations.

Document original produit par l'AD93 et l'AD08



L'ENTREE EN COOPERATION

Une démarche en 4 étapes

Ce sont ces étapes que nous vous présentons ci-dessous. Nos propos sont extraits du livre "Pour une pédagogie coopérative" que notre Fédération Nationale a édité, à la suite des travaux du groupe "Apprendre et Vivre Coopérativement" et dont nous vous recommandons la lecture.

NB : Ces « étapes » ne sont pas de simples points de passage, elles doivent être mises en place de façon pérenne pour que la coopération fonctionne et perdure.

ETAPE 1 : EXPRESSION-ECOUTE

Des désirs, des besoins et des représentations des savoirs de chacun : c'est reconnaître la dignité de l'enfant-personne dans toutes ses composantes (affective, physique, intellectuelle, morale...). Chacun a droit de s'exprimer, le droit de se tromper, le droit d'être écouté, le droit d'être différent, le droit de rêver, le droit d'être fragile...

(voir aussi la [Convention Internationale des Droits de l'Enfant](#))

Peu à peu, la confiance s'établit ; elle est la condition d'une expression authentique. L'enfant a conscience d'appartenir à un groupe où il est reconnu et respecté : il peut dire et "se dire". Les apprentissages seront nourris de cette matière première qui engage la totalité de la personne.

Outils : [Activités des agendas coopératifs](#), [moments philo](#), [intelligences multiples](#), [message clair](#)...

ETAPE 2 : CONFRONTATION – NEGOCIATION

Avec l'autre pour arriver à un accord : c'est la prise en compte des désirs, des besoins et des représentations autant qu'il est possible ; c'est l'émergence des différences pour qu'elles soient prises en considération, pour les faire exister afin qu'elles enrichissent chacun. Nœud central de l'acte coopératif : il s'agit, pour chaque personne, d'argumenter pour s'affirmer, de se décentrer ensuite pour comprendre l'autre, de décider jusqu'où et comment elle peut modifier ses besoins, de choisir ce à quoi elle peut renoncer de ses propres demandes initiales afin de coïncider avec l'autre dans l'action commune.

Les certitudes, les croyances, les représentations erronées sont ébranlées, l'affectivité relativisée. La personnalisation est en cours, les points de vue se restructurent en intégrant les données nouvelles, de nouveaux concepts s'élaborent ... Après ce temps où réflexion personnelle et réflexion collective s'appellent et s'équilibrent, on arrive à un accord sur un projet d'action mobilisateur d'énergies ; un contrat peut être établi : chacun sait ce qu'il doit faire, où, quand, comment, pourquoi et chacun connaît le rôle des autres.

Outils : [Débats](#), [moments philo](#), [conseil de coopérative](#)...

ETAPE 3 : ACTION CONCERTEE

Où les savoirs déclarés sont soumis à l'épreuve de l'action ! Tout n'est pas terminé pour autant ; il faut gérer l'activité elle-même où les savoir-faire vont être confrontés, mais aussi les relations qui ne tarderont pas à être déstabilisées... Les situations seront diverses : entraide, tutorat, parité, division du travail. Elles donneront naissance à de nombreuses interactions entre savoirs et savoir-faire qui déboucheront sur la production attendue.

Le langage médiateur, fortement sollicité, continuera son œuvre de conceptualisation.

Outils : [Conseil de coopérative](#), [formation délégués élèves](#), [interdépendance positive](#) ...

ETAPE 4 : EVALUATION COMMUNE

Où chacun peut mesurer l'écart avec ses attentes initiales, où le groupe peut vérifier si ses objectifs sont atteints, analyser les difficultés rencontrées, imaginer des solutions, poser un nouveau questionnement... L'enfant éprouve le plaisir de la satisfaction de ses désirs de départ et est stimulé pour oser avoir et exprimer de nouveaux désirs.

Outils : [Conseil de coopérative](#), [arbre des réussites](#), valorisation du projet + 3 niveaux d'éval. (projet, groupe, élève)

Document original produit par l'AD93 et l'AD08